Sixieme Cas du 1er Discours.

N.° 29. Si un instrument tranchant, un boulet de canon, un coup de fusil, un eclat de grenade, ou quelque chose de pareil coupe ou detache les epiphyses, les tetes ou les cavités de l'articulation de l'epaule, du coude, du carpe de l'ischion, du genou ou du tarse, comme l'indique la figure 8; et tout de meme si ces parties sont restées (†brisées) ~~[illegible]~~ †par l'effet de quelque effort violent ou de quelque poids excessif; ou bien encore si l'articulation se trouve entierement detachée, il convient dans tous ces cas de couper tout aussitôt le membre par la partie superieure qui est saine; et cela pour cinq raisons: la premiere parceque dans toutes ces articulations il se trouve tout au moins trois ou quatre os; soit que cela arrive a l'epaule, où il manqueroit la tete de l'humerus, ou la cavité glenoïde du Scapula; soit que cela arrive au coude, où il manqueroit, 1.° a la partie inferieure de l'humerus les trois tetes, les deux condyles, et les deux cavités; l'une posterieure et l'autre anterieure; 2.° au cubitus la grande cavité sigmoïde avec l'eminence du milieu, une autre petite cavité, les deux apophyses coronoïdes et l'olecrane; 3.° au radius la tete avec sa cavité glenoïde au milieu et sa crête; soit que cela arrive au genou, où il manqueroit, 1.° au femur les deux tetes, les trois cavités, la moyenne, l'anterieure et la posterieure, et les condyles auprès de leurs tetes, avec un *fovea* (*enfoncement*) dans l'exterieur; 2.° au tibia les deux cavités glenoïdes, avec une petite eminence presque *bifida* (*fourchue*) entre deux, et avec une autre cavité derriere cette eminence, les trois tubercules, un anterieur et deux Lateraux; 3.° au sura sa tete et le patela convexe par devant et inegal par derriere

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

avec deux foveas (enfoncemens) et une eminence. Or comme il n'est guere possible que ces os, dans l'état où on vient de les supposer, puissent acquerir de nouveau pareilles formes, formes pourtant essentielles pour que leurs extrêmités puissent s'emboiter dans leurs cavités respectives, il s'ensuit qu'ils se trouveroient dans une continuelle dislocation (Voy. N.° 34) sans pouvoir s'articuler, non seulement a cause de ce qui vient d'être dit, mais encore parce qu'il leur manqueroit les ligamens interosseux, la capsule et les autres parties qui formoient et assuroient la liaison; par où l'on voit qu'il resulteroit infailliblement des consequences très facheuses (N.° 25 et 27.) si le chirurgien ne les prevenoit par l'amputation du membre

N.° 30. 2de Raison. Comme dans cette espece de fracture il se trouve toujours beaucoup d'esquilles, il est sensible que leurs pointes et inegalités ne peuvent manquer de percer ou froisser nombre de vaisseaux sanguins, de nerfs, de ligamens, de tendons et de muscles qui se trouvent dans les articulations et aux environs, d'où il peut s'ensuivre plusieurs accidens facheux (7 et 8.) qui mettroient le malade en grand danger, comme le disent les savans praticiens Valentin et le Dran, si on differe l'amputation.

N.° 31. 3eme Raison. Il est moralement impossible que la reunion d'une pareille fracture puisse se faire (19 et 42) quelque bien choisis que puissent être les medicamens que le chirurgien y applique, parce qu'on ne sauroit former ou imiter aux extremités des os les figures naturelles des têtes, des cavités, ou des charnieres qui n'y existent plus; ainsi on ne sauroit non plus eviter ou la mort prochaine du patient ou la perte du membre affecté.

N.° 32. 4eme Raison. La fracture ne pouvant être guerie, on ne peut empêcher la carie dans ces parties (29) attendu qu'elles sont composées d'une substance spongieuse, tendre et propre a recevoir les alterations que l'air ambient et le pus y occasionneront; d'où il s'ensuit que le mal

augmentera beaucoup, que le malade se verra dans une situation
de plus en plus affligeante, et que sa vie sera en danger (35.)

N.° 33. 5.eme et derniere Raison. Si la reunion des os
(+ brisés) [redacted] + au corps d'un seul grand os est si
difficile (10) combien plus difficile ne sera-t-elle pas cette
reunion lorsqu'il se trouve deux, trois, quatre ou même un
plus grand nombre d'os reduits en petit morceaux a l'endroit
de leurs têtes ou de leurs cavités! (19) Il est aisé a tout
homme eclairé de l'inferer, ainsi que de reconnoître que le
parti le plus prudent est d'amputer le membre tandis qu'il en
est encore temps, et non pas d'exposer le malade a une
mort certaine, en voulant lui epargner l'operation./.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Huitième Cas du 1er Discours.

N.° 39. Si par un coup de fusil, par un eclat de grenade ou de bombe, par un coup de pierre ou quelque autre accident semblable il se fait une fracture totale au tibia, d'où il soit emporté une partie considerable de l'os en ses trois dimensions, sans cependant que le sura ait été aucunement endommagé, comme l'indique la figure 9. on doit dès l'instant amputer la jambe, pour trois raisons : [redacted] 1.° parceque pour guerir une fracture totale il est de toute necessité que les deux extrémités des os soient disposées et conservées dans une jonction mutuelle jusqu'à ce qu'au moyen du suc nourricier (Voy. N.° 42.) il s'y forme un calus ou une reunion. Or il est comme impossible que ces extrémités puissent être arrangées ou disposées de cette maniere, parceque l'os qui est demeuré sain et entier empêche de rapprocher les deux extrémités de celui qui est cassé; d'où il s'ensuit que la fracture devenant par là incurable il faut amputer le membre, pour empêcher que le patient ne meure de cet accident

N.° 40. 2.° Quand même le Chirurgien auroit le bonheur de guerir la playe par des medicamens balsamiques et vulneraires (22 et 24.) ou autres de la maniere qu'on le fait dans les fractures où il se detache une partie de l'os, sans cependant qu'elles soient totales, le malade n'en seroit pas pour cela plus avancé; car comme il ne resteroit à sa jambe que le Peroné, elle ne pourroit soutenir le poids du corps sur cette foible base, lorsqu'il [redacted] peseroit dessus pendant le mouvement alternatif des pieds, sans se disloquer ou se casser, dès qu'on essayeroit de marcher, d'où resulteroient grand nombre d'accidens qui mettroient le patient dans un danger imminent. on ne peut donc eviter l'amputation du membre.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

N.° 41. 3.° Comme en negligeant de faire l'operation lors de l'accident, temps où le patient n'ayant pas encore beaucoup souffert se trouve avoir encore toutes ses forces, il se verroit condamné non seulement a demeurer perpetuellement prisonnier dans son lit, puisqu'il ne pourroit marcher, mais encore exposé a mille sortes d'accidens, cequi seroit pour lui un fonds de tourmens cruels pendant le peu de jours qui lui resteroient a vivre dans ce miserable monde; combien ne seratil pas plus prudent de lui ôter un membre inutile, qui d'ailleurs le menace de tant de malheurs!

Neuvieme Cas

N.° 42. Dans les fractures totales de l'humerus ou du femur, s'il arrive que par quelque accident il en soit detaché une partie considerable de forme triangulaire (fig. 4) par quelque coté que ce soit, laissant les deux extremités fracturées angulaires (fig. 3.) ou bien de façon que l'une soit demeurée angulaire, l'autre obtuse ou plane (fig. 7.) il convient d'amputer le membre sur le champ pour deux raisons.

1.° Parceque, comme on l'a deja dit (39.) il est necessaire que les extremités fracturées des os se trouvent en contact mutuel, et tellement disposées que les fibres, les vaisseaux et les cavités de l'une de ces extremités repondent avec precision a leurs continuations dans l'autre extremité; que par le moyen d'une exacte communication la circulation jusque là interceptée recommence et fournisse une suffisante quantité de matiere gelatineuse, nourrissante, nerveuse pour former le calus. Or c'est a quoi le Chirurgien ne sauroit parvenir a cause qu'il y manque des portions d'os, et qu'il ne lui seroit pas possible de conserver aux extremités fracturées la portion

necessaire; donc il vaut mieux amputer le membre sans plus differer, et sans exposer le blessé a d'autres accidens. Ce qu'on observe dans la greffe des arbres peut donner du poids a ma pensée; car dans tous les arbres que l'on greffe, si l'on manque d'établir une exacte correspondance entre les petits tuyaux du tronc et ceux de la branche entée, on voit qu'ils ne se reunissent point, et qu'au contraire ils se dessechent, et par là on se trouve frustré du bien que l'on avoit en vue.

N.° 43. 2.° Quand bien même les deux portions de l'os rompu pourroient se reunir par leurs parties saillantes (fig. 3.) ou bien par l'extremité saillante de l'un et l'extremité obtuse de l'autre (fig. 7.) il n'en resulteroit pour cela aucun bien pour le malade. La raison en est que comme ces bouts ainsi reunis seroient menus ou frêles, le calus n'en sauroit être que petit, foible et sans fermeté; et a cause du defaut d'un fondement solide de la part de l'os, au premier effort ou mouvement que l'on feroit avec la jambe en s'éloignant de la ligne de direction des extremités reunies, on le verroit se rompre a l'instant par le calus ou tout auprès, ce qui occasionneroit d'affreux accidens qui mettroient le patient en grand danger, et qui exigeroient une prompte amputation de la partie lesée, si on veut lui conserver la vie.).

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Cinquième Cas du second Discours

N.° 67. Toutes les fois qu'il arrivera que dans une fracture totale de l'humerus, ou du femur, il en sera emporté une partie de forme rhomboïde, (fig. 1. et 2.) ou carrée (fig. 5 et 6.) il faudra differer l'amputation du membre pour deux raisons. Car 1.° quoiqu'il y ait une distance considerable entre les deux extremités fracturées, et que par là leur reunion paroisse difficile, neanmoins en les rapprochant bien l'une de l'autre et en y faisant une ligature convenable, on pourra parvenir a reunir et guerir la fracture (69.) l'os rompu étant unique. Ce ne seroit pas la meme chose s'il y avoit dans le membre affecté deux os dont l'un resteroit sain tandis que l'autre seroit cassé, et ce a cause des raisons alleguées dans le 8.me Cas du 1.er Discours

2.° Quoiqu'il soit ~~[illegible]~~ certain qu'a cause du morceau d'os emporté, la reunion n'empechera pas que l'humerus ou le femur ne demeure plus court qu'il n'étoit, et le bras ou la cuisse avec quelque difformité et quelque incommodité pour agir, je crois fermement qu'il vaut encore mieux se servir d'un bras defectueux que de ne point en avoir, et que de même il vaut mieux marcher sur une jambe naturelle quoique courte et difforme, que sur une jambe artificielle de bois; comme l'a dit Heister 2.e Part. Sect. I.re chap. 35./.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE